

Zeitschrift: Bulletin de l'Association suisse des électriciens
Herausgeber: Association suisse des électriciens
Band: 48 (1957)
Heft: 22

Rubrik: Production et distribution d'énergie : les pages de l'UCS

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Production et distribution d'énergie

Les pages de l'UCS

Allocution

prononcée par M. C. Aeschmann, président de l'UCS, à l'Assemblée générale du 28 septembre 1957 à Genève

06.402 : 061.2 UCS

En ouvrant notre assemblée annuelle, je désire exprimer notre grande joie qu'elle se tienne à Genève. Le printemps dernier, lors de la Fête des jubilaires de l'UCS à Montreux, j'ai traduit tout le plaisir des participants à se retrouver au bord du Léman — même pour ceux qui ont le privilège d'y habiter toute l'année. J'espère que par vos applaudissements vous allez montrer que vous appréciez tout autant le charme d'un autre lac, le *Lac de Genève*, et de la ville au grand prestige qui nous offre l'hospitalité.

Nos hôtes sont aussi ceux de l'Association Suisse des Electriciens et c'est au président de l'administration commune des deux associations que revient l'honneur de les saluer et de les remercier de leur présence. Je m'associe donc d'avance aux paroles de bienvenue qu'il leur adressera. Toutefois, je ne voudrais pas manquer d'exprimer aux autorités du canton et de la ville de Genève, au président des Services Industriels, et au directeur du Service de l'Electricité, notre cher collègue et ami, M. Roesgen, les remerciements très sincères de l'UCS pour leur généreuse invitation; je remercie également d'avance tous ceux qui ont pris la peine de préparer le programme très attrayant qui nous est présenté. Je voudrais, dans le même esprit, remercier le CERN et les Sociétés Gardy, Charmilles, Sécheron, Sodeco et Swissair, dont nous serons aussi les hôtes.

Avant de passer à la partie administrative, j'ai un pénible devoir. C'est également à l'assemblée de l'ASE qui est une association de personnes, tandis que nous sommes une association d'entreprises, que nous évoquons ceux de nos collègues disparus au cours de la dernière année. Mais s'il n'est pas nécessaire de vous rappeler les mérites de MM. R. A. Schmidt, Henri Niesz et Fritz Ringwald, je ne saurais passer sous silence la perte éprouvée par notre Union avec la disparition de ces trois personnalités éminentes. M. Schmidt, vous vous en souvenez, a présidé l'UCS pendant quinze ans, de 1931 à 1945, M. Ringwald, son prédécesseur, pendant douze ans, de 1919 à 1931. En dehors de ces périodes, tous deux n'ont cessé de rendre à l'Union les plus précieux services, tout comme M. Niesz, qui a été membre du Comité pendant neuf ans, qui a présidé pendant de longues années la Commission des tarifs et qui a représenté avec beaucoup de compétence notre économie électrique à Berne pendant la guerre, ainsi que dans plusieurs organisations internationales. Ce sont trois grands deuils qui ont frappé l'Union des Centrales Suisses d'électricité cette année; je vous prie de vous lever pour honorer la mémoire de Messieurs Schmidt, Niesz et Ringwald.

Je ne voudrais pas m'étendre sur la *situation économique générale et sur celle de l'économie électrique suisse* durant l'année 1956, puisque notre rapport annuel, sous une forme un peu rajeunie, contient toutes les indications nécessaires à ce sujet. En ce qui concerne la partie de 1957 qui est déjà derrière nous, je rappellerai seulement que l'effort pour la construction de nouvelles centrales s'est poursuivi sans relâche, mais que ce n'est que grâce à des conditions hydrologiques dans l'ensemble favorables et à l'utilisation de toutes les possibilités d'importation que nous avons pu éviter de justesse dans les derniers mois d'hiver le renouvellement des restrictions de consommation qui avaient été malheureusement nécessaires pendant quelques semaines de l'année précédente. Cette constatation confirme ce que montrent les statistiques. Bien que l'activité de nos chantiers soit poussée aux extrêmes limites en ce qui concerne les possibilités des bureaux et des entreprises de construction, de la main-d'œuvre, des fournisseurs de machines et de ciment et enfin du marché des capitaux, l'augmentation de la capacité de production de nos usines électriques a de la peine à suivre celle de la consommation, qui ne s'est toujours pas ralentie. Le retard de la première sur la seconde n'a pas pu être comblé, si bien que nous sommes toujours à la merci d'une période particulièrement sèche ou de perturbations dans l'importation.

Le *problème du financement* de ces travaux s'est aggravé ces derniers mois de façon très inquiétante. Un relèvement des taux des obligations jusqu'à la valeur actuelle de 4½% n'aurait pas d'autres conséquences, sans doute, que d'obliger les entreprises d'électricité à relever à très bref délai une partie de leurs tarifs, et ceci dans une mesure qui n'aurait pas d'influence sensible sur l'économie du pays. On pourrait faire porter ce relèvement essentiellement sur le prix de l'énergie destinée aux usages thermiques, ce qui contribuerait à freiner le développement de l'électricité dans un domaine où son rendement énergétique n'est en général pas supérieur à celui des combustibles et à équilibrer les conditions de concurrence entre le gaz et l'électricité. Même un léger renchérissement du courant pour la force motrice serait sans conséquence pour l'industrie, vu la part insignifiante de cette dépense dans ses prix de revient, du moins dans la plus grande partie des cas.

Mais l'évolution de ces dernières semaines est beaucoup plus inquiétante. Une nouvelle augmentation du loyer de l'argent nous obligerait à envisager une augmentation générale des tarifs, qui, elle, aurait en outre par son côté psychologique des con-

séquences sur le coût de la vie que nos autorités s'efforcent avec raison d'éviter à tout prix. Le service des capitaux investis représente, comme on le sait, une forte proportion de notre prix de revient: on peut calculer que chaque augmentation du taux d'intérêt de 1 % représente un renchérissement de l'énergie électrique de l'ordre de 10 à 15 %. Or en l'espace de deux ans le taux d'intérêt a passé de 3 à 4¹/₂ %.

Dans ces conditions, nous sommes un peu surpris que les autorités ne se soient pas davantage penchées sur ce problème, d'autant plus que, malgré la hausse de l'intérêt, il devient toujours plus difficile d'obtenir, quelles que soient les conditions, les capitaux nécessaires à la poursuite des grands travaux entrepris. Tout récemment on a même exprimé en haut lieu l'opinion qu'un ralentissement de la cadence de la construction de nouvelles centrales sera peut-être inévitable. Le Comité de l'UCS, comme sans doute toutes les entreprises de notre Union, sont au contraire bien convaincus que tout devrait être mis en œuvre pour éviter ce ralentissement. La situation que j'ai esquissée au début montre qu'il conduirait à une nouvelle pénurie d'énergie. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que les conséquences d'un tel ralentissement ne commenceraient à se manifester que dans six à dix ans, et qu'il faudrait de nouveau une longue période pour les effacer. C'est dire qu'elles frapperaient une époque où la situation économique se sera sans doute modifiée et où l'on regretterait amèrement de voir le développement de notre industrie et de toute notre économie paralysé par un manque d'énergie. Nous espérons vivement que les autorités fédérales n'ont pas dit leur dernier mot à ce sujet et qu'elles considèrent que la construction des usines électriques est un domaine aussi vital que celui de la construction des habitations.

Messieurs, si j'ai parlé en premier lieu du programme de construction des centrales hydro-électriques et du problème de leur financement, c'est en raison de l'actualité et de l'importance de ce problème pour les membres de notre Union et pour tout le pays. Il y a évidemment toute une série d'autres questions qui méritent encore notre plus grande attention; en ce qui concerne celles que j'ai déjà traitées lors de notre dernière assemblée annuelle à Soleure, je me contenterai cependant d'en mentionner quelques-unes et de rappeler qu'elles restent pour la plupart à l'ordre du jour.

Je vous avais parlé assez en détail l'année dernière de la *situation de l'approvisionnement* à la même époque, c'est-à-dire au début de notre saison d'hiver. Nous pouvions à ce moment-là nous féliciter d'entamer cette période avec des bassins d'accumulation absolument remplis. Comme vous le savez, ce n'est pas le cas cette année, car l'été a été moins riche en précipitations que nous ne le font croire en général nos souvenirs de vacances. Le temps a été effectivement très souvent couvert et gâté par des averses imprévues, mais pas très abondantes qui, en ramenant le froid, ont souvent ralenti la fonte des glaciers. Je ne voudrais pas, d'autre part, faire des pronostics pessimistes; nous pouvons

espérer que d'ici la fin de l'automne les conditions s'amélioreront, à notre point de vue. En outre de nouvelles centrales sont entrées en service et rien n'a été négligé pour augmenter encore les possibilités d'importation. Les entreprises qui disposent des principales possibilités d'accumulation prendront en tout cas cet hiver entre elles les contacts réguliers qui ont donné l'année passée des résultats très satisfaisants pour une utilisation aussi rationnelle et complète que possible de toute l'énergie disponible.

Les questions d'approvisionnement à courte et à moyenne échéance ne nous font pas perdre de vue les problèmes qui se poseront lorsque toutes les principales chutes de nos cours d'eau seront utilisées. C'est pourquoi les entreprises électriques s'occupent toujours davantage des questions d'*énergie atomique*. Elles ne sont pas les seules d'ailleurs. Vous savez que tant en Suisse romande, après la création de l'*Energie Nucléaire S. A.*, qu'en Suisse alémanique, après celle de la *Suisatom S. A.*, on étudie la réalisation de centrales atomiques, d'une puissance encore modeste, dans le but d'acquérir une expérience technique et économique, et aussi dans celui d'initier du personnel à l'exploitation des futures centrales nucléaires. Mais auparavant, le centre nucléaire de *Würenlingen* aura, espérons-le, achevé la première étape de ses installations et pourra donner l'impulsion indispensable aux recherches, tant scientifiques que techniques. Nos autorités préparent, comme vous le savez, une loi sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. On approfondit d'autre part les questions de sécurité et d'assurance. Tout en comprenant que ces tâches demandent du temps, nous sommes inquiets de voir reculer les décisions de la Confédération au sujet de l'aide financière qu'elle prévoit dans ce domaine. A mon avis, il est plus important de pouvoir commencer toute de suite à construire les premiers laboratoires que d'attendre, pour accorder les moyens nécessaires, l'aboutissement d'un plan d'ensemble qui, en fait, ne sera jamais ni complet ni définitif, dans un domaine où les choses évoluent si rapidement. La Suisse ne peut pas, en matière d'énergie nucléaire, répéter la même expérience qu'avec son réseau routier. Le bruit court que les Chambres n'auront plus l'occasion cette année de discuter les crédits demandés. Nous espérons qu'au moins une solution partielle sera trouvée à bref délai.

J'avais signalé enfin l'année passée la question de la *formation et du recrutement des cadres et du personnel d'exploitation* des entreprises électriques. C'est aussi un problème à long terme, pour lequel nous ne devons pas ralentir nos efforts. Dans cet ordre d'idées, vous apprendrez avec intérêt que notre Commission du personnel et notre Comité ont étudié très attentivement ces derniers mois la possibilité d'une réduction de la durée du travail. Il peut sembler paradoxal que dans une période où nous devons combattre le renchérissement et mettre tout en œuvre pour accroître la production, nous envisagions une réduction des heures de travail. Il est évident qu'il ne nous appartient pas, en tant que services publics, de faire les premiers pas dans cette

voie; mais comme une assez grande partie de l'industrie a déjà pris des décisions, nous avons estimé le moment venu d'en discuter à notre tour. Nous avons bien considéré les deux aspects du problème. D'une part, le rythme du travail devient généralement plus rapide et plus astreignant. Il paraît légitime que le personnel participe aux progrès techniques et à l'accroissement de la productivité également sous la forme de loisirs plus étendus. D'autre part, et particulièrement pour la Suisse, les conditions économiques actuelles nous imposent de ne pas ralentir ni renchérir notre production. Notre conclusion est de recommander un raccourcissement de la durée du travail modéré et progressif, mais de ne pas attendre davantage pour nous adapter rationnellement à cette évolution. Les entreprises membres de l'Union recevront prochainement de la part du Comité et de la Commission du personnel la recommandation d'introduire dans le courant de l'année prochaine, comme première étape, la semaine de 47 heures, qui permet en fait de prévoir un samedi libre par mois. Je pense que tout notre personnel se réjouira de cette perspective; nous nous en réjouissons avec lui.

Un dernier mot au sujet du *Congrès de l'UNIPEDA*, qui aura lieu sur l'invitation de notre Union au dé-

but de juillet 1958 à Lausanne. Comme vous recevrez sous peu le programme provisoire, je ne vous donne pas davantage de détails, mais crois pouvoir vous assurer que jusqu'à présent l'organisation de cette manifestation a été préparée très soigneusement. Nous avons reçu aussi un appui très libéral de la part de quelques grandes industries qui touchent à la production d'énergie électrique et je leur renouvelle ici publiquement l'expression de notre reconnaissance.

Je voudrais, en terminant, remercier tous mes collègues du Comité et de nos commissions, qui consacrent beaucoup de temps à l'étude de nos nombreux problèmes techniques, économiques et administratifs. Je n'en ai évoqué que quelques-uns, mais le rapport annuel vous en donne une énumération plus complète. Enfin, je voudrais aussi mentionner notre secrétariat. Depuis le début de cette année, il a pris possession des nouveaux bureaux loués à la place de la Gare à Zurich, et l'expérience a confirmé les avantages que nous attendions de cette solution. Des tâches toujours plus nombreuses sont confiées à M. Froelich et à ses collaborateurs. Ils les assument avec beaucoup de dévouement et de compétence, et ils ont droit à nos sincères remerciements.

Communications des organes de l'UCS

Procès-Verbal

de la 66^e Assemblée générale (ord.) de l'UCS
le samedi 28 septembre 1957, 15 h 00
dans la «Salle des Rois», bâtiment de
l'Arquebuse, Genève

Le président, M. C. Aeschmann, président de la direction de l'Aar et Tessin S. A. d'Electricité, ouvre la 66^e Assemblée générale de l'Union des Centrales Suisses d'électricité à 15 h. Dans son allocution¹⁾ qui encadrerait la partie administrative de l'assemblée, M. C. Aeschmann traite de quelques questions d'actualité pour l'économie d'électricité suisse en général et pour notre Union en particulier.

Il constate que l'Assemblée générale a été convoquée conformément aux statuts et que l'ordre du jour, les rapports et les propositions ont été publiés dans le délai dans le Bulletin de l'ASE 1957, «Pages de l'UCS», n° 17.

Aucune observation n'est formulée à propos de l'ordre du jour et le scrutin secret n'est demandé pour aucun des points de celui-ci.

N° 1:

Nomination de deux scrutateurs

MM. Mercanton (Société Romande d'Electricité, Clarens) et Hochreutiner (Forces Motrices de Laufenbourg S. A., Laufenbourg) sont nommés scrutateurs.

N° 2:

Procès-verbal de la 65^e Assemblée générale (ordinaire) du 6 octobre 1956 à Soleure

Le procès-verbal de la 65^e Assemblée générale du 6 octobre 1956 à Soleure [voir Bull. ASE, t. 47(1956), n° 22, p. 1018] est adopté.

N° 3:

Approbation des rapports du Comité et de la Section des achats de l'UCS sur l'exercice 1956

Le rapport du Comité de l'UCS [p. 781 (189)]²⁾ et celui de la Section des achats [p. 805 (213)] sont approuvés.

¹⁾ Voir le présent Bull. ASE, p. 989...991 (Pages de l'UCS p. 265...267).

²⁾ Les pages indiquées entre parenthèses se rapportent au Bull. ASE, 1957, n° 17, resp. à ses «Pages de l'UCS»

No. 4:

Comptes de l'UCS pour l'exercice 1956; comptes de la Section des achats pour l'exercice 1956

Le Président signale que lors de la dernière Assemblée générale à Soleure il avait fait entrevoir que les déficits des années écoulées, qui figuraient au bilan du compte d'exploitation au 31 décembre 1955 avec fr. 93 541.23 pourraient être amortis de façon à en purger le bilan nouveau, et ceci en se basant sur l'espoir de pouvoir présenter, pour 1956, un compte équilibré grâce à l'augmentation des cotisations. Le compte à approuver pour 1956 boucle par un excédent des recettes de fr. 8718.40. Les déficits accumulés des années 1953 à 1955 ont pu être amortis en partie par un prélèvement aux réserves. Ils ont maintenant disparu du bilan. En outre, dans celui-ci, les anciens postes «capital» et «fonds de réserve» ont été réunis en un seul poste nommé «capital d'exploitation». En outre, dans le bilan de l'UCS, il y a lieu de corriger le montant des cautions cité pour mémoire. Il est de fr. 42 000.— et non fr. 36 000.—.

Le rapport des contrôleurs des comptes, MM. Jäcklin et Sadis, a paru dans le Bull. ASE t. 48(1957), n° 20, p. 891 (249). Les réviseurs, que le président remercie, proposent d'approuver les comptes et d'en donner décharge aux organes responsables.

Là-dessus, l'Assemblée générale décide, conformément aux propositions du Comité:

a) Le compte de l'UCS pour 1956 [p. 805 (213)] et le bilan au 31 décembre 1956 [p. 805 (213)] sont approuvés.

b) L'excédent des recettes de fr. 8718.40 est reporté à compte nouveau.

c) Le compte de la Section des achats pour 1956 [p. 806 (214)] et le bilan au 31 décembre 1956 [p. 806 (214)] sont approuvés.

d) L'excédent des recettes de fr. 1134.90 est reporté à compte nouveau.

e) Décharge est donnée aux organes responsables de l'Union.

N° 5:

Fixation des cotisations des membres pour 1958 selon l'art. 7 des statuts

Les cotisations des membres pour 1958 sont, comme pour l'année précédente, fixées ainsi, conformément à l'art. 7 des statuts:

La cotisation comprend deux parties A et B, dont l'une (A) dépend du capital investi, l'autre (B) du mouvement d'énergie durant le dernier exercice, et ceci d'après la clé suivante:

L'Assemblée générale prend ensuite connaissance du rapport et du compte du Comité Suisse de l'Eclairage pour 1956 (p. 771), ainsi que du budget pour 1957 (p. 773).

Clé servant au calcul des cotisations

Tableau I

Capital investi fr.	A fr.	Mouvement annuel d'énergie 10 ⁶ kWh	B fr.
jusqu'à 100 000.—	50.—	jusqu'à 1	50.—
de 100 000.— à 200 000.—	75.—	de 1 à 2	75.—
200 000.— à 500 000.—	125.—	2 à 5	125.—
500 000.— à 1 000 000.—	200.—	5 à 10	200.—
1 000 000.— à 2 000 000.—	325.—	10 à 20	325.—
2 000 000.— à 5 000 000.—	500.—	20 à 50	500.—
5 000 000.— à 10 000 000.—	750.—	50 à 100	750.—
10 000 000.— à 20 000 000.—	1100.—	100 à 200	1100.—
20 000 000.— à 50 000 000.—	1700.—	200 à 500	1700.—
50 000 000.— à 100 000 000.—	2700.—	500 à 1000	2700.—
100 000 000.— à 200 000 000.—	4000.—	1000 à 2000	4000.—
supérieur à 200 000 000.—	6000.—	supérieur à 2000	6000.—

Pour les entreprises auxquelles participent plusieurs partenaires, la cotisation est calculée sur la base de la moitié seulement du mouvement d'énergie.

Les membres sont répartis en 10 catégories comme suit:

Tableau II

Cotisation (A+B) fr.	Catégorie (nombre de voix)
jusqu'à 100.—	1
de 101.— à 175.—	2
176.— à 275.—	3
276.— à 475.—	4
476.— à 825.—	5
826.— à 1 075.—	6
1 076.— à 2 450.—	7
2 451.— à 4 100.—	8
4 101.— à 7 000.—	9
7 001.— à 12 000.—	10

N° 6:

Budget de l'UCS pour 1958; Budget de la Section des achats pour 1958

Le budget de l'UCS pour 1958 [p. 805 (213)] et le budget de la Section des achats pour 1958 [p. 806 (214)] sont approuvés.

N° 7:

Rapport et compte de l'Administration commune de l'ASE et de l'UCS pour 1956, approuvés par la Commission d'administration

L'Assemblée générale prend connaissance du rapport de l'Administration commune de l'ASE et de l'UCS pour 1956 (p. 768), et du compte pour 1956 (p. 771), approuvés par la Commission d'administration ASE/UCS.

N° 8:

Budget du Bureau commun d'administration de l'ASE et de l'UCS pour 1958, approuvé par la Commission d'administration

L'Assemblée générale prend connaissance du budget du Bureau commun d'administration de l'ASE et de l'UCS pour 1958 (p. 771), approuvé par la Commission d'administration ASE/UCS.

N° 9:

Rapport et compte du Comité Suisse de l'Eclairage (CSE) pour 1956 et budget pour 1957

M. R. Roesgen, président du CSE, communique qu'à partir de l'année prochaine l'ordre sera rétabli dans les comptes en ce sens que le budget sera indiqué non plus pour l'année en cours mais pour l'année suivante.

N° 10:

Nominations statutaires

a) Election de 3 membres du Comité

MM. Meystre, Müller et Sigg, dont le mandat triennal est expiré, sont rééligibles pour une nouvelle durée de 3 ans et sont prêts à accepter une réélection. Sur proposition du Président l'Assemblée les confirme par acclamation pour une nouvelle période de 3 ans.

b) Election de 2 contrôleurs et de 2 suppléants

Sur la proposition du Président, l'Assemblée confirme MM. H. Jäcklin, Berne et M. Ducrey, Sion, comme contrôleurs et MM. F. Eckinger, Münchenstein et U. Sadis, Lugano, comme suppléants.

N° 11:

Choix du lieu de la prochaine Assemblée générale

La Commission d'administration de l'ASE et de l'UCS a reçu une invitation des Services électriques du Canton et de la Ville de Schaffhouse, proposant de tenir l'Assemblée générale de l'année prochaine à Schaffhouse. Le Président propose d'accepter avec remerciement cette invitation, sous réserve de la décision à prendre par l'ASE le jour suivant.

N° 12:

Divers; propositions des membres

M. Vetsch, St-Gall, avait l'intention, au nom des entreprises d'électricité domiciliées à St-Gall, d'inviter les deux associations à tenir leur prochaine Assemblée à St-Gall. Il laisse cependant le pas à Schaffhouse qui avait remis son invitation avant, mais maintient son invitation pour une date ultérieure.

L'Assemblée prend connaissance de cette invitation.

M. Vetsch demande ensuite au Comité d'examiner s'il ne serait pas indiqué de tenir à l'avenir l'Assemblée générale à un autre jour qu'en fin de semaine.

M. Vetsch a finalement constaté que le programme des Assemblées générales purement administratives, qui alternent avec les Assemblées durant deux ou trois jours, est trop chargé de sorte qu'il n'est pas possible de soigner convenablement les relations avec la presse et le public. Il prie donc le Comité d'examiner s'il ne serait pas possible de tenir séparément ces assemblées purement administratives et de fixer par exemple l'Assemblée de l'UCS au même endroit que celle de l'ASE mais un jour avant ou après celle-ci.

Le Président prend note de ces deux suggestions. Le Comité s'est déjà occupé de la seconde et il a été donné connaissance au président de l'ASE de ce désir exprimé par la commission d'information de l'UCS. Le Comité espère pouvoir donner bientôt une réponse à ces suggestions.

Après la seconde partie de son discours, le Président clôt l'Assemblée générale à 16 h 15.

Zurich, le 10 octobre 1957

Le Président: C. Aeschmann
Le Secrétaire de l'Assemblée: Ch. Morel

Extrait des rapports de gestion des centrales suisses d'électricité

(Ces aperçus sont publiés en groupes de quatre au fur et à mesure de la parution des rapports de gestion et ne sont pas destinés à des comparaisons)

On peut s'abonner à des tirages à part de cette page

	Azienda Comunale del- l'Acqua, del Gas e del- l'Elettricità Chiasso		Elektrizitätswerke Wynau Langenthal		Aargauisches Elektrizitätswerk Aarau		Elektrizitätswerk der Stadt Schaffhausen Schaffhausen	
	1956	1955	1956	1955	1955/56	1954/55	1956	1955
1. Production d'énergie . kWh	—	—	75 093 000	76 680 000	15 185 880	15 516 740	38 595 900	38 491 880
2. Achat d'énergie . . . kWh	15 512 500	13 939 650	73 416 000	61 480 500	677 357 152	639 468 332	26 533 568	21 307 180
3. Energie distribuée . . kWh	14 694 781	13 231 907	148 509 000	138 160 500	672 085 583	636 430 118	63 498 988²⁾	58 479 460 ²⁾
4. Par rapp. à l'ex. préc. . %	+ 11,05	+ 8,4	+ 7,5	+ 7,6	+ 5,6	+ 12,4	+ 8,6	+ 7,3
5. Dont énergie à prix de déchet kWh	—	—	—	—	35 637 848	61 527 252	159 000	149 400
11. Charge maximum . . kW	3 400	3 000	33 800	30 100	136 800	127 000	14 220³⁾	12 830 ³⁾
12. Puissance installée totale kW	19 099	17 588	286 000	263 000	274 000	258 000	222 000	214 538
13. Lampes { nombre kW	49 298 2 996	46 868 1 768	14 200	13 400	274 000	258 000	9 200	8 910
14. Cuisinières { nombre kW	1 014 5 730	927 5 151	69 350	66 100	13 855	13 250	2 750	2 527
15. Chauffe-eau { nombre kW	1 680 2 558	1 404 1 960	6 525	6 370	8 540	8 320	3 864	3 639
16. Moteurs industriels . . { nombre kW	2 005 2 822	1 924 2 704	24 600	22 600	84 800	81 000	14 484	14 071
21. Nombre d'abonnements . . .	9 409	8 987	5 060	4 986	18 864	18 432	—	—
22. Recette moyenne par kWh cts.	10,05	9,97	3,59	3,58	3,893	3,934	7,0	6,98
<i>Du bilan:</i>								
31. Capital social fr.	—	—	5 000 000	5 000 000	—	—	—	—
32. Emprunts à terme . . . »	—	—	—	—	—	—	—	—
33. Fortune coopérative . . . »	75 000	75 000	—	—	—	—	—	—
34. Capital de dotation . . . »	—	—	—	—	5 000 000	5 000 000	—	—
35. Valeur comptable des inst. »	989 866	977 010	6 273 831	6 100 203	1 501 398	1 549 586	—	—
36. Portefeuille et participat. »	—	—	778 375	628 375	15 901 933	16 471 927	—	—
37. Fonds de renouvellement »	227 730	260 845	3 940 000	3 820 000	—	—	—	—
<i>Du compte profits et pertes:</i>								
41. Recettes d'exploitation . fr.	1 570 655	1 406 291	5 397 317	5 004 721	28 017 338	25 753 425	4 199 643	3 881 012
42. Revue du portefeuille et des participations »	—	—	34 876	27 195	1 048 664	1 127 031	41 925	44 181
43. Autres recettes »	6 413	5 861	8 386	8 487	264 706	248 308	10 279	7 779
44. Intérêts débiteurs »	30 028	30 650	2 254	4 271	187 582	225 685	15 750	15 750
45. Charges fiscales »	60 323	43 393	385 579	383 834	38 953	38 437	48 060	47 239
46. Frais d'administration . . . »	223 707	227 049	845 954	609 370	820 986	800 314	514 893	490 842
47. Frais d'exploitation »	62 695	74 411	1 170 021	987 978	1 231 683	1 269 705	1 168 968	885 748
48. Achat d'énergie »	—	—	2 204 453	1 875 131	22 770 946	19 844 146	1 048 078	896 197
49. Amortissements et réserves »	95 500	90 000	349 823	551 033	3 380 322	3 544 968	671 846	821 433
50. Dividende »	—	—	60 000	60 000	—	—	—	—
51. En % »	—	—	6	6	—	—	—	—
52. Versements aux caisses pu- bliques »	305 225	281 199	—	—	650 000	650 000	800 000	762 000
<i>Investissements et amortissements:</i>								
61. Investissements jusqu'à fin de l'exercice fr.	2 255 757	2 153 438	22 060 955	21 537 504	—	—	14 994 302	14 427 052
62. Amortissements jusqu'à fin de l'exercice »	1 271 928	1 176 428	15 787 124	15 437 301	—	—	14 544 302	13 977 052
63. Valeur comptable »	983 829	977 010	6 273 831	6 100 203	1 501 398	1 549 586	450 000	450 000
64. Soit en % des investisse- ments »	43,6	45,4	28,4	28,3	—	—	3,0	3,2

¹⁾ pas de statistique

²⁾ Les fournitures d'énergie dans le réseau urbain tout entier (y compris les fournitures directes des EKS et NOK) ont atteint 94 860 318 kWh en 1956 et 90 021 551 kWh en 1955.

³⁾ La charge maximum du réseau urbain tout entier fut de 17 900 kW en 1956 et de 16 600 kW en 1955.

Production et distribution d'énergie électrique par les entreprises suisses d'électricité livrant de l'énergie à des tiers

Communiqué par l'Office fédéral de l'économie électrique et l'Union des Centrales Suisses d'électricité

La présente statistique concerne uniquement les entreprises d'électricité livrant de l'énergie à des tiers. Elle ne comprend donc pas la part de l'énergie produite par les entreprises ferroviaires et industrielles (autoproducteurs) qui est consommée directement par ces entreprises.

Mois	Production et achat d'énergie											Accumulation d'énergie				Exportation d'énergie	
	Production hydraulique		Production thermique		Energie achetée aux entreprises ferroviaires et industrielles		Energie importée		Energie fournie aux réseaux		Différence par rapport à l'année précédente	Energie emmagasinée dans les bassins d'accumulation à la fin du mois		Différences constatées pendant le mois — vidange + remplissage			
	1955/56	1956/57	1955/56	1956/57	1955/56	1956/57	1955/56	1956/57	1955/56	1956/57		1955/56	1956/57	1955/56	1956/57	1955/56	1956/57
	en millions de kWh											%	en millions de kWh				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Octobre	966	1112	20	6	28	41	101	89	1115	1248	+11,9	1553	1887	-197	-110	107	142
Novembre ..	865	988	26	19	21	15	197	154	1109	1176	+ 6,0	1206	1590	-347	-297	76	76
Décembre ..	812	908	32	21	20	17	243	212	1107	1158	+ 4,6	970	1241	-236	-349	81	69
Janvier	801	904	14	34	22	20	249	253	1086	1211	+11,5	793	813	-177	-428	70	75
Février	857	808	30	15	20	19	216	222	1123	1064	- 5,3	376	624	- 417	-189	62	69
Mars	714	1043	28	1	24	26	188	63	954	1133	+18,8	241	483	-135	-141	45	91
Avril	858	1052	15	3	21	20	98	41	992	1116	+12,5	171	293	- 70	-190	52	88
Mai	1083	1053	6	17	37	37	44	101	1170	1208	+ 3,2	502	323	+ 331	+ 30	162	130
Juin	1209	1229	0	3	39	56	25	26	1273	1314	+ 3,2	882	1183	+ 380	+ 860	206	243
Juillet	1272	1453	1	1	40	69	21	12	1334	1535	+15,1	1493	1746	+ 611	+ 563	252	371
Août	1342	1312	1	0	38	68	7	13	1388	1393	+ 0,4	1952	2232	+ 459	+ 486	268	256
Septembre ..	1270		2		37		7		1316			1997 ¹⁾		+ 37		260	
Année	12049		175		347		1396		13967							1641	
Oct.-Mars ...	5015	5763	150	96	135	138	1194	993	6494	6990	+ 7,6			-1509	-1514	441	522
Avril-Août ..	5764	6099	23	24	175	250	195	193	6157	6566	+ 6,6			+1711	+1749	940	1088

Mois	Distribution d'énergie dans le pays											Consommation en Suisse et pertes					
	Usages domestiques et artisanat		Industrie		Electrochimie, métallurgie, thermie		Chaudières électriques ¹⁾		Traction		Pertes et énergie de pompage ²⁾		sans les chaudières et le pompage		Différence % ³⁾	avec les chaudières et le pompage	
	1955/56	1956/57	1955/56	1956/57	1955/56	1956/57	1955/56	1956/57	1955/56	1956/57	1955/56	1956/57	1955/56	1956/57			
	en millions de kWh																
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Octobre	457	501	190	202	146	173	26	17	57	73	132	140	978	1083	+10,7	1008	1106
Novembre ..	487	521	199	204	137	155	9	5	68	71	133	144	1020	1091	+ 7,0	1033	1100
Décembre ..	500	538	189	193	116	136	5	4	75	74	141	144	1011	1080	+ 6,8	1026	1089
Janvier	492	565	186	212	115	133	5	4	72	68	146	154	997	1128	+13,1	1016	1136
Février	534	479	193	191	115	128	5	5	73	63	141	129	1052	983	- 6,6	1061	995
Mars	445	495	160	197	113	153	3	8	66	60	122	129	896	1026	+14,5	909	1042
Avril	426	462	170	187	159	182	7	18	62	52	116	127	926	1004	+ 8,4	940	1028
Mai	433	489	172	203	159	178	42	22	57	47	145	139	939	1044	+11,2	1008	1078
Juin	423	441	178	187	157	170	90	61	54	52	165	160	939	969	+ 3,2	1067	1071
Juillet	419	444	169	190	160	184	104	108	58	64	172	174	940	1023	+ 8,8	1082	1164
Août	433	462	172	188	160	192	128	72	62	63	165	160	964	1036	+ 7,5	1120	1137
Septembre ..	434		177		158		84		59		144		960			1056	
Année	5483		2155		1695		508		763		1722		11622			12326	
Oct.-Mars ...	2915	3099	1117	1199	742	878	53	43	411	409	815	840	5954	6391	+ 7,4	6053	6468
Avril-Août ..	2134	2298	861	955	795	906	371	281	293	278	763	760	4708	5076	+ 7,8	5217	5478

¹⁾ Chaudières à électrodes.

²⁾ Les chiffres entre parenthèses représentent l'énergie employée au remplissage des bassins d'accumulation par pompage.

³⁾ Colonne 15 par rapport à la colonne 14.

⁴⁾ Energie accumulée à bassins remplis: Sept. 1956 = 2057 · 10⁶ kWh.

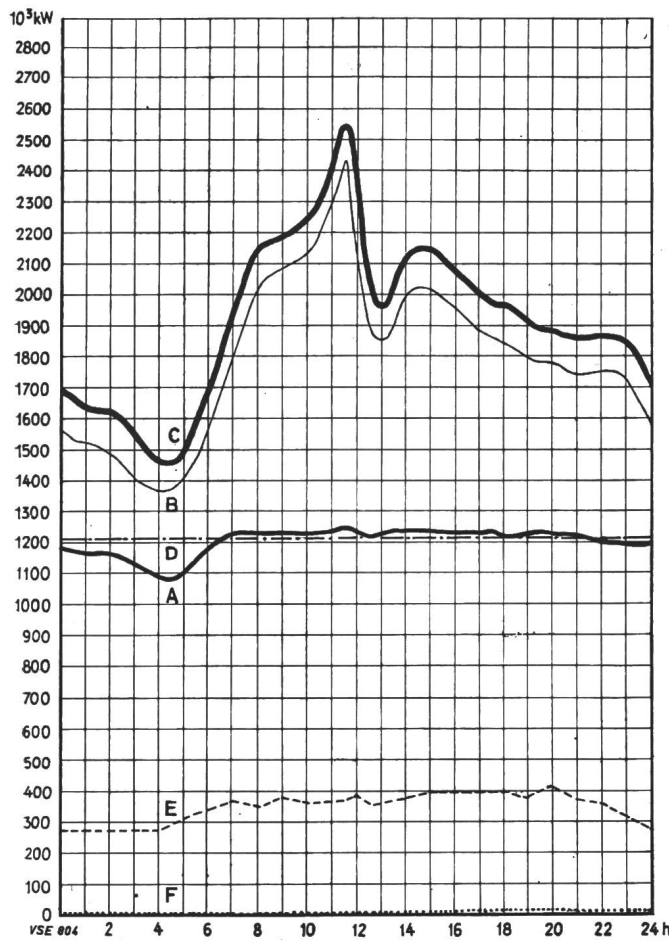


Diagramme de charge journalier du mercredi
(Entreprises livrant de l'énergie à des tiers)
mercredi 14 août 1957

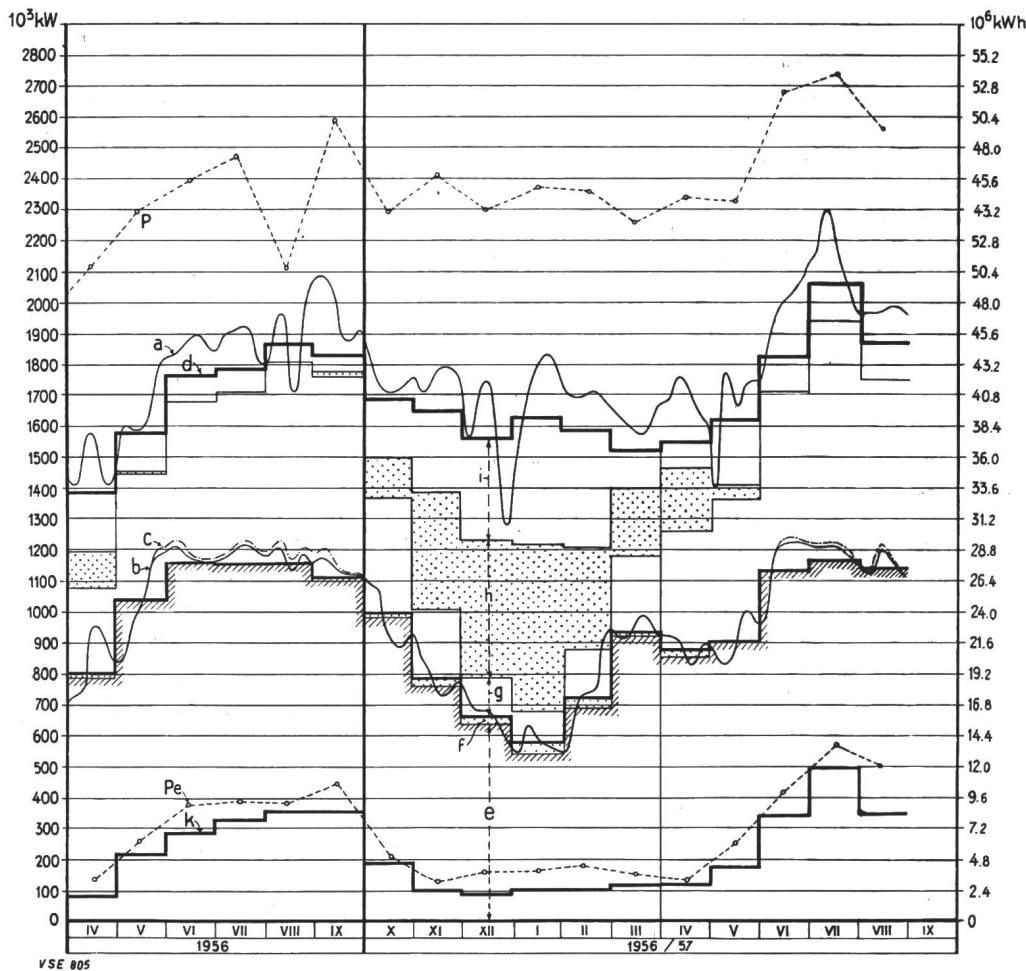
Légende:

1. Puissances disponibles: 10³ kW
 Usines au fil de l'eau, par débits naturels (0—D) 1218
 Usines à accumulation saisonnière (à bassins remplis) 1877
Puissance totale des usines hydrauliques 3095
 Réserve dans les usines thermiques 155

2. Puissances constatées:
 0—A Usines au fil de l'eau (y compris usines à accumulation journalière et hebdomadaire).
 A—B Usines à accumulation saisonnière.
 B—C Usines thermiques + livraisons des usines des CFF, de l'industrie et importation.
 0—E Energie exportée.
 0—F Energie importée.

3. Production d'énergie 10⁶ kWh
 Usines au fil de l'eau 28,8
 Usines à accumulation saisonnière 16,3
 Usines thermiques 0
 Livraisons des usines des CFF et de l'industrie 2,0
 Importation 0,3
Total du mercredi 14 août 1957 47,4
 Total du samedi 17 août 1957 43,6
 Total du dimanche 18 août 1957 36,2

4. Consommation d'énergie
 Consommation dans le pays 39,0
 Energie exportée 8,4



Production du mercredi et production mensuelle des entreprises livrant de l'énergie à des tiers

Légende:

1. Puissances maxima: (chaque mercredi du milieu du mois)
 P de la production totale;
 Pe de l'exportation.
2. Production du mercredi (puissance moyenne ou quantité d'énergie)
 a totale;
 b effective d. usines au fil de l'eau;
 c possible d. usines au fil de l'eau.
3. Production mensuelle (puissance moyenne mensuelle ou quantité journalière moyenne d'énergie)
 d totale;
 e des usines au fil de l'eau par les apports naturels;
 f des usines au fil de l'eau par les apports provenant de bassins d'accumulation;
 g des usines à accumulation par les apports naturels;
 h des usines à accumulation par prélèvement s. les réserves accumulées;
 i des usines thermiques, achats aux entreprises ferrov. et indust. import.;
 k exportation;
 d—k consommation dans le pays.

Production et consommation totales d'énergie électrique en Suisse

Communiqué par l'Office fédéral de l'économie électrique

Les chiffres ci-dessous concernent à la fois les entreprises d'électricité livrant de l'énergie à des tiers et les entreprises ferroviaires et industrielles (autoproducteurs).

Mois	Production et importation d'énergie									Accumulation d'énergie				Exportation d'énergie		Consommation totale du pays	
	Production hydraulique		Production thermique		Energie importée		Total production et importation		Différence par rapport à l'année précédente	Energie emmagasinée dans les bassins d'accumulation à la fin du mois		Différences constatées pendant le mois — vidange + remplissage		Exportation d'énergie		Consommation totale du pays	
	1955/56	1956/57	1955/56	1956/57	1955/56	1956/57	1955/56	1956/57		1955/56	1956/57	1955/56	1956/57	1955/56	1956/57	1955/56	1956/57
en millions de kWh										en millions de kWh							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Octobre	1188	1358	25	11	101	89	1314	1458	+11,0	1746	2110	-225	-110	107	149	1207	1309
Novembre . .	1019	1158	33	27	197	154	1249	1339	+ 7,2	1368	1786	-378	-324	76	76	1173	1263
Décembre . .	949	1063	41	29	244	213	1234	1305	+ 5,8	1101	1398	-267	-388	81	69	1153	1236
Janvier	928	1044	22	43	250	254	1200	1341	+11,8	897	924	-204	-474	70	75	1130	1266
Février	974	936	38	23	217	223	1229	1182	- 3,8	437	700	-460	-224	62	69	1167	1113
Mars	841	1216	39	9	188	63	1068	1288	+20,6	268	534	-169	-166	45	91	1023	1197
Avril	1014	1251	20	8	98	41	1132	1300	+14,8	177	324	- 91	-210	52	96	1080	1204
Mai	1353	1317	8	22	44	101	1405	1440	+ 2,5	545	351	+368	+ 27	175	146	1230	1294
Juin	1530	1551	2	6	25	26	1557	1583	+ 1,7	962	1277	+417	+ 926	242	271	1315	1312
Juillet	1605	1789	2	4	21	12	1628	1805	+10,9	1637	1885	+675	+ 608	290	411	1338	1394
Août	1674	1643	2	2	7	13	1683	1658	- 1,5	2153	2403	+516	+ 518	304	295	1379	1363
Septembre . .	1585		3		7		1595			2220 ¹⁾		+ 59		293		1302	
Année	14660		235		1399		16294							1797		14497	
Oct.-Mars . . .	5899	6775	198	142	1197	996	7294	7913	+ 8,5			-1703	-1686	441	529	6853	7384
Avril-Août . .	7176	7551	34	42	195	193	7405	7786	+ 5,1			+1885	+1869	1063	1219	6342	6567

Mois	Répartition de la consommation totale du pays														Consommation du pays sans les chaudières et le pompage		Différence par rapport à l'année précédente
	Usages domestiques et artisanat		Industrie		Electrochimie, métallurgie, thermie		Chaudières électriques ¹⁾		Traction		Pertes		Energie de pompage		1955/56	1955/57	
	1955/56	1956/57	1955/56	1956/57	1955/56	1956/57	1955/56	1956/57	1955/56	1956/57	1955/56	1956/57	1955/56	1956/57			
en millions de kWh																	%
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Octobre	467	512	209	225	247	284	30	21	105	109	144	151	5	7	1172	1281	+ 9,3
Novembre . .	497	532	215	227	196	229	11	8	105	107	144	155	5	5	1157	1250	+ 8,0
Décembre . .	514	549	209	214	159	192	7	6	109	114	145	155	10	6	1136	1224	+ 7,8
Janvier	502	576	207	231	152	173	7	6	103	110	145	166	14	4	1109	1256	+13,3
Février	544	488	210	213	140	162	6	7	110	101	152	135	5	7	1156	1099	- 4,9
Mars	454	505	181	221	143	209	5	12	103	105	127	136	10	9	1008	1176	+16,7
Avril	434	473	191	209	213	256	11	21	100	101	123	137	8	7	1061	1176	+10,8
Mai	442	502	193	225	284	279	49	26	98	104	134	145	30	13	1151	1255	+ 9,0
Juin	432	451	200	209	300	296	98	67	100	104	145	139	40	46	1177	1199	+ 1,9
Juillet	429	454	190	212	306	304	112	115	107	113	154	162	40	34	1186	1245	+ 5,0
Août	444	471	193	208	308	309	136	80	109	111	157	152	32	32	1211	1251	+ 3,6
Septembre . .	444		201		298		90		103		150		16		1196		
Année	5603		2399		2746		562		1252		1720		215		13720		
Oct.-Mars . . .	2978	3162	1231	1331	1037	1249	66	60	635	646	857	898	49	38	6738	7286	+ 8,1
Avril-Août . .	2181	2351	967	1063	1411	1444	406	309	514	533	713	735	150	132	5786	6126	+ 5,9

¹⁾ Chaudières à électrodes.

²⁾ Energie accumulée à bassins remplis: Sept. 1956 = 2300 · 10⁶ kWh.

Rédaction des «Pages de l'UCS»: Secrétariat de l'Union des Centrales Suisses d'Electricité, Bahnhofplatz 3, Zurich 1; adresse postale: Case postale Zurich 23; téléphone (051) 27 51 91; compte de chèques postaux VIII 4355; adresse télégraphique: Electrunion Zurich. Rédacteur: Ch. Morel, ingénieur.

Des tirés à part de ces pages sont en vente au secrétariat de l'UCS, au numéro ou à l'abonnement.